

On en est au point où les taux d'imposition et les exemptions consenties aux riches s'équilibrent. Dans bien des cas, ils vont s'équilibrer au profit du particulier ou de l'entreprise imposés. Toutefois, lorsqu'il s'agit des contribuables à moyen ou faible revenu, le gouvernement prélève sa part. Le gouvernement va tirer cet argent des localités de tout le pays et s'en servir à Ottawa pour réduire le déficit. Franchement, ce ne sont pas les épaules les plus larges qui portent le fardeau, et c'est là le résultat de ce budget dont les Canadiens se souviendront longtemps. C'est là ce que l'on retiendra du présent gouvernement, et c'est tant pis pour lui.

M. Maurice Tremblay (Lotbinière): Sur la suite du débat, monsieur le Président. Je vais prendre ces quelques minutes parce qu'il est bien beau de s'asseoir et d'écouter finalement les commentaires relatifs au fameux projet de loi C-84, mais devant les propos nettement exagérés des partis de l'opposition, il m'apparaît important de mettre quelques points sur les «i».

Monsieur le Président, vous savez que gouverner est un art en soi. Il est sûr que . . .

Une voix: Vous ne l'avez pas encore compris.

M. Tremblay (Lotbinière): Oui, bien, ceux qui pensaient le comprendre ont vu rapidement . . . Les citoyens, l'ensemble des Canadiens . . . faire comprendre à ceux qui se pensaient bien fins de les ramener à leur vraie place, à leur vraie dimension. Et si vous continuez à agir de la façon dont vous le faites encore, les citoyens vont comprendre que même là, non seulement vous n'avez pas compris votre leçon à l'époque où vous aviez toute l'opportunité pour le faire . . . Vous aviez le temps, les supposées compétences pour le faire.

Vous nous avez même . . . et je prendrai cette circonstance, comme le rappelait mon collègue du Nouveau parti démocratique, selon laquelle l'indexation de l'exemption sur le crédit d'impôt-enfant a été instaurée en 1970 par le gouvernement libéral. Fort belle mesure! Très bien! Mais on se rappellera qu'à cette époque, la conjoncture économique n'était pas du tout la même qu'elle est actuellement. Ce qui était vrai à ce moment-là, ce qui était logique à ce moment-là ne l'est peut-être plus aujourd'hui. Peut-être que la situation a dégénéré, ce qui fait qu'il est important qu'un gouvernement responsable puisse prendre des mesures pour faire en sorte que les citoyens et les citoyennes qui sont pénalisés par la simple application de mesures qui étaient logiques à une époque donnée fasse qu'il est temps de donner un coup de barre pour amener une certaine égalité.

Encore une fois, à l'époque où ces mesures ont été instaurées, on se rappellera que ce même gouvernement avait même, monsieur le Président, une marge de manœuvre excédentaire au niveau de son budget. Il y avait une marge de manœuvre, il y avait un excédent budgétaire à cette époque. Vous verrez . . .

Une voix: Le ministre n'est même pas au courant de cela.

M. Tremblay (Lotbinière): Laissez faire mon cher collègue. Prenez toutes les capacités que vous pouvez avoir si vous en avez pour vous occuper des intérêts de vos citoyens, et lorsque vous viendrez dans votre circonscription voisine, éventuellement, voir et visiter ce fameux centre de phyto-culture, j'espère à ce moment-là que vous vous rappellerez de ce moment-ci—

Impôt sur le revenu—Loi

parce que les débats sont enregistrés—de votre stupidité à vouloir ne rien voir. Nous verrons bien! Nous verrons bien!

Alors, je disais, monsieur le Président, qu'à cette époque . . .

Une voix: Pour cela, on verra!

M. Tremblay (Lotbinière): Oui, oui, nous verrons bien, nous verrons bien. Hein? Les rats finissent toujours par rentrer dans leurs trous. Évidemment, il y a des époques temporaires où on se pense bien fin, bien brillant. Mais il y a encore une justice qui fait en sorte que ceux qui sont fins prennent leur place, mais les rats, leurs trous.

Cela étant dit, monsieur le Président, à cette époque d'instauration de l'indexation sur l'exemption des enfants, il y avait un excédent budgétaire. Quinze ans après, 220 milliards de dollars de déficit budgétaire. Ce n'est pas un excédent budgétaire.

Alors, si ces mesures-là appliquées dans une époque où on avait les moyens de se les payer, si on continue sans assumer nos responsabilités à faire en sorte que la situation continue sur la même pente sur laquelle elle est prise, il est évident que les citoyens, que les moins bien nantis vont subir davantage le préjudice par rapport à ceux qui sont mieux nantis. Les mesures du projet de loi C-84 sont justement, monsieur le Président, pour faire en sorte que ces citoyennes-là en majorité puissent avoir . . .

Une voix: A 500 mille dollars la «shot».

M. Tremblay (Lotbinière): J'en parlerai dans un instant si vous me donnez une minute . . . puissent avoir, monsieur le Président, des remboursements d'impôt par rapport aux citoyens et aux citoyennes qui sont mieux nantis, une redistribution pour faire en sorte que ces personnes-là moins bien nanties puissent avoir des avantages par rapport à ceux qui sont privilégiés.

Une voix: Nommez les avantages!

M. Tremblay (Lotbinière): Monsieur le Président, j'écoutais tantôt à la période des questions orales quelques députés du Nouveau parti démocratique au sujet, par exemple, du taux d'intérêt allant jusqu'au ridicule et demandant au ministre des Finances de téléphoner au gouverneur de la Banque du Canada pour que demain midi il n'y ait pas d'augmentation des taux d'intérêt.

M. Lapierre: . . . conservateurs faisaient cela dans l'opposition.

M. Tremblay (Lotbinière): Comme si cela était simple, monsieur le Président, comme si cela était facile. Si cela aboutissait à leurs conclusions, il est évident qu'il n'y aurait pas besoin de coup de fil au gouverneur de la Banque du Canada pour que les taux d'intérêt n'augmentent. Ce n'est pas si simple que cela, monsieur le Président.

M. Lapierre: C'est quoi la solution?

M. Tremblay (Lotbinière): Monsieur le Président, lorsqu'on faisait allusion, de la part du parti libéral tantôt, aux exemptions fiscales des gains en capital, je disais tantôt, monsieur le Président, que gouverner est un art . . .

M. Lapierre: Pour les grosses poches!